

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N°DC04/2026

Objet : pouvoirs de police administrative spéciale

LE MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-9-2 ;

Considérant les échanges qui ont eu lieu au sujet du transfert des pouvoirs de police administrative spéciale des Maires vers le Président de l'Agglomération du Grand Annecy ;

Considérant qu'il ressort de ces échanges que l'utilisation des pouvoirs de police administrative spéciale est fortement liée au contexte local et impose une souplesse de gestion ;

DECIDE

➤ ***De s'opposer*** au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale au Président de l'EPCI Grand Annecy Agglomération.

Publié en ligne le
Notifié le
Télétransmis en Préfecture le
Certifié exécutoire le
Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 09/10/2026

Le Maire, Jean-François GIMBERT

